

qu conteneu

Qui est autorisé à ouvrir les conteneurs ?

Norma Hermann

Il existe sur le marché différents types de conteneurs utilisés pour le retraitement des dispositifs médicaux. Un tel conteneur constitue d'ailleurs lui-même un DM ; il doit par conséquent satisfaire à toutes les exigences en la matière.

Un conteneur est toujours composé d'une cuve, élément qui ne pose en général pas de problème. Qu'il soit en aluminium ou en un autre matériau, la cuve est en principe robuste et absolument étanche à l'air, à l'eau et à la vapeur... donc à la plupart des agents de stérilisation.

Par contre, il convient de se concentrer sur la zone où le couvercle du conteneur repose sur la cuve. Dans leurs modes d'emploi, tous les fabricants mentionnent que cette zone ne doit présenter aucune entaille, bosse ou autre déformation. C'est en effet sur cette zone que viendra reposer le joint fixé sur le couvercle. Le joint joue un rôle essentiel : lorsqu'on le plaque sur le bac, il vient enserrer le bord de la cuve (qu'il recouvre à l'intérieur et à l'extérieur) et forme ainsi un petit système tortueux.

Quant au couvercle, il se décline en différentes variantes, selon les fabricants : filtres mécaniques, ainsi que des valves intérieures et extérieures sur les conteneurs Wagner ; couvercles en matière synthétique avec dispositifs de fixation pour filtres à usage unique ou multiple chez Aesculap ; itou pour les conteneurs Martin, également disponibles avec un couvercle en métal. Les variantes plus récentes sont en général dotées de couvercles en métal ou synthétiques avec un système tortueux, plutôt que de filtres à usage unique ou multiple.

Les choses se compliquent donc, et il incombe à chaque service de stérilisation d'effectuer tous les contrôles et le retraitement selon les instructions des fabricants respectifs.

Enfin, n'oublions pas les systèmes de fermeture et de scellage des conteneurs. Les méthodes varient en fonction des fabricants et des modèles de conteneur : Thermolock, sceaux synthétiques, points ou curseurs (rouge-vert).

Lorsque tous les contrôles et le retraitement ont été effectués en bonne et due forme, conformé-

ment aux instructions des fabricants, on peut partir du principe que le conteneur est le système de barrière stérile et fonctionne correctement.

Lors de la libération du matériel stérilisé, on contrôle visuellement que le conteneur et son couvercle sont intacts, que les sceaux sont intacts et ont bien fonctionné (p. ex. pour Thermolock), que les inscriptions sont correctes et que l'indicateur de classe 1 a bien viré.

LORS DE L'UTILISATION

Nous ne détaillerons pas le transport et le stockage, puisqu'il existe, en la matière, des différences entre les établissements ; nous nous concentrerons donc sur la question de savoir qui est autorisé à ouvrir un conteneur.

Quelques règles avant l'ouverture / l'utilisation

Ne pas utiliser de conteneur ne semblant pas intact ou étant sale.

Ne pas utiliser de conteneur dépourvu d'inscriptions (à moins que l'établissement concerné ait émis des règles spécifiques ou que des circonstances particulières le permettent).

Ne pas utiliser de conteneur dépourvu de l'indicateur de classe 1, ou muni d'un indicateur n'ayant pas viré correctement.

Ne pas utiliser de conteneur dépourvu de sceau, ou muni d'un sceau mal apposé ou qui n'est plus intact.

Il s'agit là de contrôles généraux et obligatoires, à effectuer avant l'utilisation. En général, ces contrôles se font directement en salle d'opération, par le personnel circulant. En cas de défaut ou d'incertitude, il incombe à cette personne ou à son supérieur de décider si le conteneur peut être utilisé ou non.

L'ouverture

L'extérieur du conteneur n'est pas stérile, l'intérieur est stérile. Le conteneur est donc ouvert par une personne qui n'est « pas stérile » ; celle-ci appuie sur le système de fermeture (selon le sys-

tème utilisé, il peut y avoir de petites différences), puis retire le couvercle.

Lorsque le plateau d'instruments est emballé dans du non-tissé ou dans un autre matériau d'emballage souple, il peut être ouvert précautionneusement, selon les règles permettant un prélèvement aseptique ; les instruments peuvent ensuite être retirés, mais exclusivement par une personne « stérile ».

Lorsque le plateau d'instruments n'a pas été enveloppé dans un emballage et qu'il repose tel quel dans le conteneur, seule la personne « stérile » peut saisir les poignées du plateau et sortir ainsi ce dernier du conteneur. Là encore, il est important de travailler avec soin, pour éviter une éventuelle contamination croisée. Cf. photo ci-dessous.

REMARQUE

Après la publication des conteneurs non étanches, certains hôpitaux ont analysé la variante d'emballage avec du non-tissé. D'autres établissements ont tenté de clarifier la question avec les fabricants de conteneurs.

En Suisse, le contrôle de l'étanchéité des conteneurs au moyen du test à l'eau n'a pas réussi à s'imposer. Les fabricants de conteneurs n'entendent pas déroger aux contrôles et aux retraitements corrects tels qu'ils sont indiquées dans leurs instructions. Lorsque le conteneur fonctionne parfaitement, son contenu est donc stérile. |

